

**Question No 11**

**de la députée (suppl.) Véronique Briguet Pardo et cosignataire, au Département de l'économie et du territoire, concernant l'usine de Steg**

Depuis 5 ans, le canton du Valais garantit à Alcan Valais un prix de l'énergie nettement en dessous du prix du marché et un rabais fiscal important. Nous connaissons le sort fait aux employés d'Alcan à Sierre et Chippis. On parle maintenant d'une probable fermeture ou improbable reprise de l'usine de Steg par des investisseurs étrangers. Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat entend prendre afin d'éviter encore la perte de nombreux emplois et un processus de désindustrialisation?